



Mur privatif adossé au mur du voisin

Par EricB

Bonjour

Je vis en maison et j'ai un problème avec le mur d'enceinte de mon jardin qui se détériore à la suite d'infiltrations d'eau (le mur gonfle). Il n'est pas mitoyen car il est adossé au mur de la copropriété d'à côté. Un des maçons sollicités pour faire un devis m'a laissé entendre que cela pourrait venir du mur de la copropriété, celui-ci pouvant avoir un problème d'étanchéité. Et qu'il n'est donc pas judicieux de se lancer dans la rénovation de mon mur sans s'assurer que le nécessaire soit fait du côté de la copropriété voisine. Après renseignement, le mur voisin a effectivement fait l'objet d'une rénovation il y a une dizaine d'année mais pas de travaux d'étanchéité. Cela ne signifie pas que la copropriété est responsable. J'envisage donc de demander une expertise pour déterminer l'origine de l'infiltration, mais ce serait à mon initiative. Je précise que mon assureur n'interviendra pas car il s'agit de dommages graduels (et par ailleurs je n'ai pas la Protection Juridique). Quel type d'entreprise serait à même d'effectuer ce type d'expertise ? Et quelles sont les autres démarches que je peux engager vis à vis de la copropriété voisine.

Je vous remercie par avance.